



République du Cameroun
Paix – Travail – Patrie



Programme des Nations Unies pour le
Développement

PROJET PRODOC DEVELOPEMENT HUMAIN

REVISE LE 19 AVRIL 2010



UN Development Programme Cameroon - Yaounde

Award ID: 00011872 CMR03008
 Award Title: MISE EN OEUVRE ET SUIVI DSRP
 Start Year: 2003
 End Year: 2010

Budget (US\$) as of Last Revision on		
Donor	Fund	Amount
UNDP	04000 TRAC (Lines 1.1.1 and 1.1.2)	152,706.00
Total Budget (2010 and Beyond)		152,706.00
Total Expenditure (2009 and Prior)		0.00
Award Total		3,885,000.00
Unprogrammed/Unfunded		3,732,294.00

Implementing Partner
(Executing Agency):

Responsible Party
(Implementing Agent): CMR-National Execution

Revision Type: Pour le Ministre de l'Economie
de la Pêche, de la Foret et de
l'Aménagement du Territoire
et des Régions

Brief Description:

Le Ministre Délégué

Agreed by: MINEPAT

Agreed by:

Agreed by: PNUD

Agreed by:



Chierry Mertens
Représentant Résident

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
GOUVERNEMENT DU CAMEROUN**

DESCRIPTIF DU SOUS/PROGRAMME

Numéro du Sous-Programme : CMR/03/008

Titre : Appui à la mise en œuvre et au suivi/évaluation du DSRP

Durée : 4 ans

Secteur : Gestion Economique

Agent gouvernemental de coopération : MINEPAT

Agent gouvernemental de l'exécution nationale : CTS (MINEPAT)

Agents d'exécution nationale associés : Institut National de la Statistique, Division de la Planification et du Développement, Cellule de la Prospective Cellule du Développement Humain, Entreprise Cameroun, MINDIC, Comité National du NEPAD, SIGEPI (MINFIB)

Agents techniques de réalisation associé : UNDESA, ONUDI, CEA-AC

Date approximative de lancement : Novembre 2003

Description Succincte:

Le présent Sous-Programme vise à assister le Gouvernement à mettre en place le dispositif de suivi/évaluation du DSRP (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté) d'une part, et d'autre part à l'accompagner dans la mise en œuvre du DSRP à travers un soutien substantif technique et financier aux axes stratégiques suivants : (i) la promotion d'un cadre macro-économique stable, (ii) le renforcement de la croissance par la diversification de l'économie, (iii) la dynamisation du secteur privé comme moteur de la croissance, (iv) l'accélération de l'intégration régionale. Aussi, ce Programme s'articule-t-il autour des trois axes d'intervention qui sont : (i) la gestion/gouvernance macroéconomique ; (ii) la promotion du secteur privé ; (iii) le renforcement de l'intégration régionale et sous régionale. Son exécution vise à améliorer de manière effective les conditions de vie des populations et à faciliter la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) auxquels le Gouvernement du Cameroun a souscrits. Ce Sous-Programme constitue un des piliers du volet « Gouvernance » du nouveau CPD (Country Programme Outline) du Gouvernement et du PNUD pour la période 2003-2007. Le présent Sous-programme est ouvert aux différents partenaires de développement.

Récapitulatif du financement

- Contribution du PNUD et participation aux coûts :

PNUD (TRAC): 2 950 000 US \$
Total: 2 950 000 US \$

- Apports du Gouvernement :
(en nature) : à préciser
(en espèces) : à préciser

- Apports Autres Partenaires :
ONUDI : 300 000 US\$
CEA-AC: 50 000 US\$
Entreprise Africa: 130 000 US\$
CUD: 100 000 US\$

Total: 800 000 US\$

Total: 3 750 000 US\$

Approuvé par _____ Signature: _____ (Date) _____ (Nom/ Titre)

Gouvernement

(Agent de coopération):

Gouvernement

(Agent d'exécution):

PNUD

SECTION A - CONTEXTE

Le contexte économique du Cameroun est caractérisé aujourd'hui par la réussite de la mise en œuvre du premier programme économique triennal (1997-2000). Ces réformes se sont manifestées par la croissance économique retrouvée d'environ 4,5 % par an depuis 1995 après une longue période de crise (1985/86-1993/94), la maîtrise de l'inflation stabilisée autour de 3 % par an, et l'accroissement des dépenses publiques.

Les progrès réalisés ont (i) facilité l'éligibilité du pays à l'initiative « Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) » conduisant à faire d'importantes économies sur le service de la dette extérieure et (ii) ont permis la conclusion d'un second Programme avec le FMI, allant d'octobre 2000 à septembre 2003, appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) dont l'assistance intérimaire (2000-2003) est de 300 millions de dollars US.

Avec l'appui des partenaires extérieurs, notamment le PNUD, la Banque Mondiale, le FMI, le Gouvernement a entrepris la formulation d'une stratégie de réduction de la pauvreté, suivant un processus participatif. La finalisation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a abouti en avril 2003. Ce Document a reçu un accueil favorable de la part des partenaires extérieurs, notamment auprès des Conseils d'Administration du FMI et de la Banque Mondiale. Ce Document repose sur les sept (7) grands axes suivants, en cohérence avec les grands objectifs de développement auxquels le Cameroun a souscrit : (i) la promotion d'un cadre macro-économique stable, (ii) le renforcement de la croissance par la diversification de l'économie, (iii) la dynamisation du secteur privé, (iv) le développement des infrastructures de base, des ressources naturelles et la protection de l'environnement, (v) l'accélération de l'intégration régionale, (vi) le renforcement et la valorisation des ressources humaines, et (vii) l'amélioration du cadre institutionnel, de la gestion administrative et de la gouvernance.

L'admission du pays à l'initiative PPTE a déclenché la mise à disposition du Gouvernement d'une première tranche des fonds PPTE, d'environ 235 milliards de F CFA, pour la période interimaire 2000-2003. Le franchissement du pont d'achèvement à l'issue de l'exécution d'un certain nombre de déclencheurs, notamment l'exécution satisfaisante de la première année de mise en œuvre du DSRP libérera des ressources beaucoup plus importantes (2 milliards de dollars en valeur nominale).

Cependant, la situation socio-économique reste encore marquée par la pauvreté et la propagation du sida, comme le montrent les indicateurs suivants :

- L'incidence de la pauvreté au niveau national est évaluée à 40,2 % en 2001;
- Le taux de prévalence du VIH SIDA estime à 13,8% en 2002;

- L'Indicateur du Développement Humain estimé à 0,499 en l'an 2001 selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2003 qui classe ainsi le Cameroun au 142^{ème} rang mondial.

Ainsi, un rattrapage socio-économique s'impose d'autant que le Cameroun s'est engagé à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cela est possible avec l'utilisation coordonnée des ressources PPTÉ, des fruits de la croissance économique et de l'aide publique au développement.

Le contexte régional quand à lui est marqué par les efforts de re-dynamisation de la coopération économique au sein des organisations et initiatives régionales à savoir la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, l'Union Africaine et sa nouvelle stratégie économique et le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique).

Le Cameroun, qui a des atouts pour jouer un rôle de pôle d'intégration régionale en Afrique Centrale, doit renforcer sa stratégie dans ce domaine propice au règlement des questions transfrontalières. Cet impératif s'impose aussi pour tirer profit des opportunités et minimiser les risques inhérents au nouvel ordre économique mondial qui se met en place.

Le NEPAD mérite également une attention particulière. L'Assemblée Générale des Nations Unies a marqué par une résolution son appui total au NEPAD et toutes les agences des Nations Unies au Cameroun inscrivent leur action dans cette nouvelle vision.

L'objectif de développement que vise le présent Document du Sous-programme économique est identique à celui de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, à savoir l'amélioration durable et effective des conditions de vie des populations en s'attaquant aux principales causes de la pauvreté. Pour y parvenir, le Gouvernement compte mettre en œuvre une politique de croissance économique forte et de réduction de la pauvreté compatible avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) auxquels il adhère. Ces objectifs qui émanent du Sommet du Millénaire de Septembre 2000 et des principales recommandations des grandes Conférences internationales/mondiales des années 90, visent, à l'horizon 2015, à :

- réduire l'extrême pauvreté et la faim en réduisant de moitié le nombre de Camerounais vivant au-dessous du seuil de pauvreté et qui souffrent de la faim ;
- assurer une éducation primaire pour tous en donnant à tous les enfants les moyens d'achever le cycle d'études primaires ;

- promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes, en éliminant les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires d'ici 2005, et si possible à tous les niveaux d'enseignement ;
- réduire de deux tiers, la mortalité à la naissance et celle des enfants de moins de cinq ans;
- améliorer la santé maternelle, en réduisant de trois quarts la mortalité maternelle ;
- combattre et stopper la propagation du VIH/SIDA, maîtriser le paludisme et d'autres grandes endémies en inversant leur tendance;
- assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable, améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle de la déperdition des ressources environnementales ;
- mettre en place un partenariat pour le développement des technologies de l'information et de la communication et pour l'application des politiques et des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.

Les autorités camerounaises considèrent que le **système de pilotage et de contrôle de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté** sera l'un des facteurs clés de la réussite de celle-ci. Ce système doit reposer sur un cadre institutionnel et des mécanismes clairs, adaptés au caractère multi-sectoriel et multi-dimensionnel du programme de réduction de la pauvreté. Le présent Document du Sous-programme économique consacré au suivi/évaluation de la mise en œuvre du DSRP apparaît alors comme un appui important à la mise en place et à l'opérationnalisation dudit système.

L'exécution satisfaisante du DSRP étant l'un des déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPIE pour le Cameroun, la supervision de la mise en œuvre de la stratégie est assurée par le **Comité interministériel de suivi de la mise en œuvre du DSRP**, créé le 29 Septembre 2003 par décret N° 2003/2220 du Premier Ministre Chef du Gouvernement et placé sous l'autorité du Premier Ministre. Ce décret abroge celui N° 2002/2016/PM du 28 octobre 2002 portant création d'un Comité interministériel de coordination et de supervision de l'action gouvernementale pour le franchissement du point d'achèvement de l'Initiative PPIE. Pour l'accomplissement de ses missions, le Comité dispose d'un Secrétariat technique de suivi et d'évaluation assuré par la division de l'économie, des programmes et du budget du Secrétariat Général des services du Premier Ministre. Pour superviser efficacement la mise en œuvre du DSRP, le Comité interministériel s'appuie sur le Comité Technique de suivi et d'évaluation des activités de mise en œuvre du

DSRP créé par décret N° 2003/2221 du Premier Ministre du 29 Septembre 2003. Placé sous l'autorité du Ministre des Affaires Economiques, de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire. Ce Comité assiste le Gouvernement dans la coordination technique des activités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du DSRP. Ce Comité dispose d'un secrétariat technique placé sous la coordination du secrétariat permanent du CTS, assisté du Chef de la Cellule de suivi du MINEPAT et comprenant des cadres du secrétariat permanent du CTS, de l'Institut National de la Statistique, de la division des analyses conjoncturelles, de la direction de la programmation des investissements ainsi que ceux des ministères sectoriels. L'Unité de Coordination du présent Document du Sous-programme apportera également un appui technique et substantif au secrétariat technique dudit Comité qui a entre autres la charge de mettre à jour la matrice de suivi de l'exécution du DSRP et de produire des rapports trimestriels sur l'exécution du DSRP.

Le Comité Technique de suivi et d'évaluation des activités de mise en œuvre du DSRP produit un rapport semestriel portant sur l'exécution du DSRP, assorti de ses observations et recommandations. Ce rapport, après validation par le Comité interministériel de suivi de la mise en œuvre du DSRP, est adressé au Président de la République, au Premier Ministre, aux ministres concernés ainsi qu'aux acteurs non étatiques.

SECTION B – STRATEGIE POUR L'UTILISATION DES RESSOURCES DU PNUD

Le présent Sous-Programme économique du nouveau CPO (Country Programme Outline) signé par le Gouvernement et le PNUD pour la période 2003-2007 s'inscrit dans ce contexte. Il complète les objectifs du Programme National de Gouvernance élaboré avec l'appui déterminant du PNUD et approuvé par le Chef de l'Etat le 29 juin 2000. Il entend contribuer à la réalisation des objectifs de croissance soutenue et de réduction de la pauvreté, partant de la réalisation des OMD. Il vise également à mobiliser d'autres partenaires et ressources à la mise en œuvre et au suivi/évaluation du DSRP.

Enfin, il constitue une source de complémentarité et de synergies avec les autres partenaires bilatéraux et multilatéraux, y compris les agences du système des Nations Unies. Il s'intègre ainsi parfaitement dans la mise en œuvre des matrices de résultats de l'UNDAF (Plan - cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement) et la concrétisation du projet de coordination des interventions des partenaires au développement du Cameroun.

SECTION C – OBJECTIFS IMMEDIATS, PRODUITS, ET ACTIVITES

Le Sous - Programme tient grand compte des attentes exprimées par les bénéficiaires et les agents d'exécution des projets, à savoir: les populations, les Administrations Publiques, les organisations du secteur privé et de la Société Civile. A cet effet, il résulte:

- des leçons tirées de l'exécution plus ou moins satisfaisante des programmes et projets du Cycle précédent qui n'ont pas souvent répondu aux attentes des bénéficiaires ;
- des enjeux qu'implique pour le pays la mise en œuvre efficace de son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté finalisé en 2003 qui a reçu un accueil favorable de la part des partenaires au développement et qui s'inscrit dans la poursuite des efforts de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- des options prises par le PNUD d'utiliser l'approche programme pour centrer son portefeuille autour des initiatives pertinentes, performantes et contribuant aux objectifs stratégiques.

Pour répondre à ces impératifs, le Gouvernement et le Bureau du PNUD-Cameroun ont choisi de concentrer leur Sous-Programme économique sur les **trois (3) axes d'intervention** suivants qui représentent trois (3) des sept (7) grands axes stratégiques du DSRP :

- **la gestion / gouvernance macro-économique ;**
- **la promotion du secteur privé, créateur de richesses et d'emplois ;**
- **le renforcement de l'intégration régionale et sous-régionale.**

A travers ces axes d'intervention, le PNUD-Cameroun entend apporter au Gouvernement un appui substantif, technique et financier à l'opérationnalisation du DSRP qui constitue pour les autorités (i) un cadre intégré de développement pour le Cameroun, (ii) un cadre de coordination de l'action gouvernementale et des appuis extérieurs et, (iii) un cadre de cohérence financière et de budgétisation à moyen terme.

L'axe d'intervention «Gestion/gouvernance macro-économique» retient les composantes suivantes :

- appui à la mise en œuvre du DSRP en vue de lever les obstacles et les goulots d'étranglement éventuels ;
- appui à la mise en place des outils de pilotage de l'économie (NLIPS, Profil de coopération Pays, Mise en place du SIGEFI) ;
- appui au dispositif de suivi/évaluation du DSRP et des OMD à travers le renforcement des capacités institutionnelles et humaines de l'Institut National de la Statistique en vue de la production des indicateurs permettant la production des Rapports de progrès du DSRP, et des OMD tant au niveau national que provincial;
- appui au suivi stratégique du développement humain et à la production des variables concourant à son évaluation.

Les autres aspects institutionnels importants de la gouvernance économique tels que la réforme du système de passation des marchés publics sont traités dans le Document d'appui du PNUD au Programme National de Gouvernance qui intègre les aspects de lutte contre la corruption.

Dans l'axe d'intervention « Promotion du secteur privé », l'appui du PNUD, sur la base du contenu du DSRP et de ses interventions antérieures dans le domaine d'action « Economie/Pauvreté », concerne :

- le renforcement du cadre institutionnel à travers notamment un plaidoyer visant à : (i) rendre opérationnel le Conseil du Partenariat Industriel et les agences prévus dans la Charte des Investissements, (ii) dynamiser le suivi participatif du Comité Inter-Ministériel Elargi au Secteur Privé (CIESP), (iii) constituer et mettre à jour un fichier actualisé des entreprises ;
- le développement des capacités opérationnelles à travers notamment (i) le renforcement des ressources humaines par la formation professionnelle spécialisée, (ii) la sensibilisation/formation aux problèmes de normalisation de contrôle de qualité et de propriété intellectuelle, (iii) la création et le développement d'un cadre de référence pour la promotion et l'expansion de l'entrepreneuriat endogène dans le secteur des PME au Cameroun, (iv) la facilitation de l'accès aux informations économiques et technologiques et sur les opportunités.
- la facilitation à l'accès aux marchés extérieurs en soutenant notamment : (i) la participation du Cameroun aux diverses foires de négociations commerciales (OMC, CNUCED, CCI, etc.), (ii) l'opérationnalisation des dispositifs en faveur des activités exportatrices prévues par la Charte des Investissements (Agence de promotion des exportations, adaptation de la fiscalité, mise en place des

mécanismes appropriés pour le financement et la couverture des risques liés à l'exportation), etc.

- la finalisation de la politique nationale des PME.

Enfin, l'axe d'intervention « Renforcement de l'intégration régionale et sous régionale » s'articule autour des composantes suivantes :

- de l'appui au Comité National du NEPAD en vue de sa vulgarisation et de la préparation du Cameroun à l'exercice « d'évaluation par les pairs » ;
- du renforcement des capacités en analyse et formulation de politique socio-économique (constitution des banques de donnée sous-régionales, développement des modalités économiques pour effectuer des simulations sur les perspectives à court et moyen termes) ;
- du soutien aux initiatives régionales et sous régionales ayant un impact national certain (TICAD, etc.)

SECTION D - CADRE DE RESULTATS

Les résultats à moyen terme recherchés par le présent Document d'Appui de programme sont : (i) la promotion d'un cadre macro-économique stable, (ii) le renforcement de la croissance par la diversification de l'économie, (iii) la dynamisation du secteur privé comme moteur de la croissance, et (iv) le renforcement de l'intégration régionale et sous-régionale ; ceci en vue de l'amélioration durable et effective des conditions de vie des populations.

Le tableau exhaustif relatif aux résultats se trouve à la page suivante.

<p>1. Les macro-indicateurs de suivi (compréhension approfondie avec des données de copies)</p>	<p>1.2. 1. Définition des indicateurs de suivi de la mise en œuvre du DSRP 1.2.2. Définition des indicateurs de progrès pour la réalisation des OMD nationalisés 1.2.3. Mise en place de cellules provinciales d'évaluation</p>	<p>Apport substantif, matériel et financier</p>	<p>Institut National de la Statistique (INS), Division de la Planification et du Développement (DPD/MINEPAT), CTS INS, CTS, DPD/MINEPAT, UNFPA</p>
<p>Mise en œuvre du DSRP et des OMD</p>	<p>1.3.1. Production des Rapports d'état d'avancement du DSRP 1.3.2. Production des Rapports nationaux de progrès pour la réalisation des OMD 1.3.3. Production des Rapports provinciaux de progrès pour la réalisation des OMD 1.3.4. Plaidoyer pour l'opérationnalisation de l'INS</p>	<p>Apport substantif, matériel et financier</p>	<p>CTS, INS, Direction de la Prévision</p>
<p>Usage de données économiques provinciales disponibles et accessibles aux différents acteurs</p>	<p>1.4.1. Production et collecte des données nécessaires à l'élaboration des Bases de données 1.4.2. Définitions et applications des modalités de mise à la disposition des Administrations et du public des Bases de données de l'INS 1.4.3. Production régulière de l'Annuaire statistique et d'autres travaux statistiques 1.4.4. Diffusion d'autres résultats de travaux d'analyses 1.4.5. Application/respect des normes de comparabilité internationale</p>	<p>Apport substantif, matériel et financier</p>	<p>Primature, CTS, Direction de la prospective économique (MINEPAT), FNG, Ministère des Finances et du Budget, Agences de coopération bilatérales e'</p>
<p>Élaboration de l'Annuaire</p>	<p>1.5.1. Production du NUTPS (Etudes nationales prospectives à long terme) 1.5.2. Production du profil de Coopération Pays 1.5.3. Mise en place du SIGEFI (Système d'Information Intégré pour la gestion des</p>	<p>Apport substantif, matériel et financier</p>	<p>CTS, INS, Direction de la Prévision</p>

<p>1.6.1. Contribution technique nationale au processus d'élaboration du Rapport mondial sur le Développement Humain (RMDH)</p> <p>1.6.2. Annuaire annuel du RMDH</p> <p>1.6.3. Production des Rapports nationaux sur le Développement Humain</p>	<p>Finances Publiques)</p>	<p>multilatérales, Secteur privé, Société civile</p> <p>DPD/MINEPAT, DCET /MINEPAT, CTS, INS, Cellule du développement Humain Durable/MINEPAT</p>
<p>2. <u>Appui à l'incubation et à la promotion de petites entreprises</u></p> <p>2.1. <u>Appui à l'incubation et à la promotion de petites entreprises</u></p> <p>2.1.1. Réalisation de l'inventaire des grandes entreprises, des PME, des artisans, des GIC et associations.</p> <p>2.1.2. Production des annuaires par la Chambre de Commerce de l'Industrie et des Mines et de l'Artisanat (CCIMA).</p> <p>2.1.3. Production d'une Banque de données par la Chambre de Commerce de l'Industrie et des Mines et de l'Artisanat (CCIMA).</p>	<p>Apport substantif, matériel et financier</p> <p>Apport substantif, matériel et financier</p>	<p>CCIMA, CTS, GICAM, MINDIC, SYNDUSTRICAM, FENAP, INS,</p>
<p>2.2. <u>Appui à l'opérationnalisation des Agences de Promotion des Investissements</u></p> <p>2.2.1. Appui à l'opérationnalisation du Conseil de Partenariat Industriel</p> <p>2.2.2. Appui à la mise en place et à l'opérationnalisation des agences prévues dans la Charte des Investissements (Agences de Promotion des Exportations, Agences de Promotion des Investissements, Observatoire Economique).</p>	<p>Apport substantif, matériel et financier</p>	<p>Primaire, GICAM, SYNDUSTRICAM, MINDIC, MECAM, CCIMA, ONUDI</p>
<p>2.3. <u>Appui à la promotion des entreprises</u></p> <p>2.3.1. Campagne de promotion sur l'étendue du territoire national</p>	<p>Apport substantif, matériel et financier</p>	<p>MINDIC, FENAP, MINCOF, Entreprise Africa, Entrepreneurs</p>

<p>2.3.2 Atelier de formation entrepreneuriat.</p> <p>2.3.3. Act vites de conseil et d'encadrement post-formation.</p> <p>2.3.4. Séminaire de formation en gestion spécialisée (élaboration de business plans, marketing, stratégies, relations bancaires).</p> <p>2.3.5. Appui à l'opérationnalisation de deux (2) pépinières d'entreprises pilotes.</p> <p>2.3.6. Activités de renforcement des capacités managériales des femmes sur l'étendue du territoire.</p>		<p>Cameroun, Communauté Urbaine de Douala, ONUDI, BIT</p>
<p>2.4.1. Séminaires de sensibilisation sur les questions de normes, de qualité, de propriété intellectuelle, etc.</p> <p>2.4.2. Réalisation des diagnostics sur la qualité et la compétitivité des entreprises.</p>	<p>Apport substantif, matériel et financier</p>	<p>Comité de Compétitivité, CCIMA, ONUD, MINDIC</p>
<p>2.5.1. Appui à la mise en place et l'opérationnalisation d'un cadre approprié de formulation, de coordination de la politique et des négociations commerciales associant le secteur privé (Comité de Coordination, Secrétariat Permanent, Comité Technique de suivi des Accords de Marrakech, etc.)</p> <p>2.5.2. Organisation d'une large consultation pour la formulation de la politique commerciale.</p> <p>2.5.3. Formation des négociateurs désignés.</p>	<p>Apport substantif, matériel et financier</p>	<p>MINDIC, Centre du Commerce International, CEA-AC, ONUDI</p>
<p>2.6.1. Appui à l'agrément aux normes ISO 9 000 et ISO 14 000 par un grand nombre d'entreprises</p> <p>2.6.2. Appui à l'amélioration de la qualité des produits « made in Cameroun ».</p> <p>2.6.5. Plaidoyer pour le respect du label Cameroun.</p>	<p>Apport substantif, matériel et financier</p>	<p>MINDIC, Centre du Commerce International, ONUDI</p>

<p>3. Appui d'intérêts en ligne</p> <p>3.1. Renforcement de l'intégration régionale et sous régionale</p> <p>3.1.1. NEPAD mieux connu par la classe dirigeante, les acteurs économiques et les élites scolaires et universitaires.</p>	<p>3.1.1. Organisation d'une campagne de communication.</p> <p>3.1.2. Organisation des séminaires de sensibilisation pour les dirigeants politiques et administratifs, les opérateurs économiques et les élites scolaires et universitaires.</p>	<p>Comité National du NEPAD</p>
<p>3.2.1. Initiative du NEPAD mieux exploitée.</p>	<p>3.2.1. Appui à la formulation des programmes/projets sous régionaux à financer dans le cadre du NEPAD</p>	<p>Comité National du NEPAD</p>
<p>3.3. Meilleure préparation du processus d'exercice d'évaluation par les pays.</p>	<p>3.3.1. Appui à la préparation des documents d'évaluation.</p> <p>3.3.2. Appui au progrès dans la gouvernance économique et sociale.</p>	<p>Comité National du NEPAD</p>
<p>3.4. Meilleure connaissance de l'évolution de la situation économique et sociale en Afrique Centrale</p>	<p>3.4.1. Publication régulière de l'étude «Les Economies de l'Afrique Centrale»</p>	<p>CEA-AC, CEMAC, PNUD, BIT</p>
<p>3.5. Statistiques sur les indicateurs économiques et sociaux des 11 pays de l'Afrique Centrale disponibles, actualisées, mises à jour et accessibles en ligne.</p>	<p>3.5.1. Mise en place d'un comité de pilotage technique.</p> <p>3.5.2. Atelier régional techniques de privatisation et de validation de la banque de données régionales.</p> <p>3.5.3. Activités d'exploitation de la banque de données validées.</p>	<p>CEA-AC, CEMAC, PNUD, BIT, ONUDI</p>

SECTION D - ARRANGEMENTS DE GESTION

D.1 Modalité de mise en œuvre

Le choix de la modalité d'exécution nationale pour le présent Sous-Programme est nécessaire pour assurer le renforcement des capacités nationales et le transfert de compétences en direction des acteurs nationaux de la lutte contre la pauvreté. A cet effet, le Comité Technique de Suivi des programmes économiques (CTS) servira d'hôte au Sous-Programme et consacrera ainsi le Ministère des Affaires Economiques, de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire comme l'agence gouvernementale d'exécution.

Le CTS étant la structure gouvernementale en charge de l'élaboration du DSRP, son Président assurera la coordination du Sous-Programme afin de faire jouer toutes les synergies entre les interventions des partenaires au développement impliqués dans la mise en œuvre et le suivi/évaluation du DSRP. Il sera assisté dans cette tâche par un Expert international pris en charge par le budget du Sous-Programme et désigné conjointement par le CTS et l'UNDESA qui, à cet égard, signeront un accord de collaboration précis.

Le personnel du CTS et particulièrement les cadres de la Cellule «Secteurs sociaux et lutte contre la pauvreté» constitue le corps d'exécution du Sous-Programme. Compte tenu de la démarche participative retenue pour la mise en œuvre et le suivi/évaluation du DSRP, le projet bénéficiera en temps opportun, de l'appui de tous les acteurs de lutte contre la pauvreté (populations pauvres elles-mêmes, société civile, secteur privé, partenaires au développement, administrations publiques) et des consultants nationaux et internationaux.

La modalité d'exécution retenue étant la modalité NEX, la gestion administrative et financière du Sous-programme se fait sur la base des règles et procédures en vigueur du NEX.

D.2 Comité de pilotage

La réalisation du Sous-programme sera impulsée par un Comité de pilotage comprenant le Directeur de la Coopération Economique et Technique, le Directeur de l'Institut National de Statistiques, les représentants des Services du Premier Ministre, du Ministère de l'Economie et des Finances, du MINEPAT (choisis en fonction des agendas des réunions du Comité), du MINDIC, du Comité National du NEPAD, de l'ONUDD, de la CEA-AC, de UNDESA, de la Chambre du Commerce, de l'Industrie et des Mines, de la FENAP, d'Entreprise Cameroun, et le Coordonnateur National du Sous-Programme et le PNUD.

Ce Comité est co-présidé par le Représentant Résident Adjoint du PNUD et le Directeur de la Coopération Economique et Technique du MINEPAT. Il est rapporté

par le Coordonnateur national du Sous-Programme. Il se réunit deux (2) fois par an sur convocation de ses Présidents ou le cas échéant à la demande du Ministre des Affaires Economiques, de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire, ou du Représentant Résident du PNUD.

Il veille à la réalisation des objectifs du Sous-Programme et examine à cet effet les mécanismes de coordination et de synergie avec l'ensemble des intervenants du Sous-Programme en matière de gestion, et notamment dans le domaine du suivi-évaluation et du contrôle des procédures budgétaires. Il donne une orientation stratégique à la conduite du Sous-programme. Il valide le Rapport d'activités du Sous-programme.

D.3 Comité de Gestion

Constitué du Coordonnateur national du Sous-programme, de l'Expert International de l'Unité de coordination du Sous-programme, du Conseiller en développement du PNUD, des Points focaux principaux des trois (3) Comités techniques de mise en œuvre du Sous-programme, le Comité de Gestion examine les problèmes de gestion (logistique, institutionnelle, technique, budgétaire et financière) du Sous-programme et évalue l'état d'exécution. En cas de besoin, il fait des propositions concrètes visant à orienter la mise en œuvre du Sous-programme vers la réalisation de ses résultats. Il se réunit une fois tous les deux (2) mois. Le Comité est présidé par le Coordonnateur national du Sous-programme et l'Expert international en est le rapporteur. Il a la charge d'approuver le plan d'activités ou d'actions du Sous-programme.

Outre la charge du Rapport du Comité de Gestion, l'Expert International de l'Unité de coordination aura entre autres missions d'apporter au Coordonnateur national du Sous-programme, tout l'appui substantif et technique nécessaire à la réalisation des résultats envisagés par le Sous-programme. De plus, il devra être bien introduit dans les milieux des Bailleurs de fonds afin de faciliter la mobilisation des ressources additionnelles pour le compte du Sous-programme. Il devra également veiller pour le compte du Sous-programme au suivi de la mise en œuvre des recommandations et résolutions des concertations des Bailleurs de fonds tant au niveau international qu'au niveau national.

D.4 Comités Techniques de mise en œuvre du Sous-programme

Le suivi de la mise en œuvre du plan d'activités/actions du Sous-programme au niveau des axes d'intervention se fait par les Comités techniques de mise en œuvre. Le Sous-programme en prévoit trois (3) correspondant à ses trois (3) axes d'intervention :

- le Comité technique de mise en œuvre de l'axe d'intervention « Gestion gouvernance macroéconomique » ;
- le Comité technique de mise en œuvre de l'axe d'intervention « Promotion du Secteur privé » ;

- le Comité technique de mise en œuvre de l'axe d'intervention « Renforcement de l'intégration régionale et sous-régionale ».

Les Comités techniques de suivi de la mise en œuvre sont composés des Points focaux des partenaires associés à la mise en œuvre des axes d'intervention du Sous-programme. Les Points focaux sont désignés par leurs institutions ou structures respectives. Ils contribuent pour le compte de leurs institutions/structures/organisations à l'élaboration du plan d'activités/actions de leur axe d'intervention, tout comme ils participent au suivi/évaluation de ce plan. Chaque Comité technique de mise en œuvre est animé par un Point focal principal choisi par ses pairs. Les Points focaux principaux rendent compte au Coordonnateur national du Sous-programme et sont responsables du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du plan d'activités/actions dans leur axe d'intervention. Par souci d'efficacité, l'exécution de certaines composantes des axes d'intervention peut être confiée par sous-contrat à une entité spécifique, conformément aux règles et procédures en vigueur du NEX.

Les Comités techniques de mise en œuvre se réunissent à leur convenance et soumettent leur contribution au plan d'action de leur axe d'intervention. Ils sont représentés aux réunions de Comité de pilotage par leur Point focal principal.

D.5 Concertation et coordination entre le Gouvernement et les Bailleurs de fonds

Le Sous-programme apportera un appui administratif et technique à l'organisation des concertations formelles et informelles entre Gouvernement et Bailleurs de fonds dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi/évaluation du DSRP.

L'Expert international de l'Unité de coordination du présent Sous-programme économique apportera un appui technique et substantif aussi bien au Secrétariat technique du Comité interministériel de suivi de la mise en œuvre du DSRP qu'au Secrétariat technique du Comité technique de suivi et d'évaluation des activités de mise en œuvre du DSRP.

D.6 Apports

D.6.1. Apports du Gouvernement

Personnel :

- Tous les cadres de la Cellule «Secteurs sociaux et lutte contre la pauvreté » à plein temps
- Les autres cadres du CTS à temps partiels
- Les Points focaux des partenaires gouvernementaux de mise en œuvre des axes d'intervention
- 1 Agent d'entretien
- 1 Agent de liaison
- 1 Conducteur

Locaux et équipements des bureaux :

- Bureau du Coordonnateur national du Sous-programme meublé et équipé d'une ligne téléphonique
- Bureau du Secrétariat du Sous-programme meublé, et doté des lignes téléphoniques
- 1 Salle de réunion meublée (20 personnes) pour l'Unité de coordination
- 1 Salle de documentation pour l'Unité de coordination
- 1 Atelier de reproduction pour l'Unité de coordination
- Locaux offerts par la Communauté Urbaine de Douala (CUD) pour abriter les activités d' «Entreprise Cameroun».

Budget des dépenses courantes :

- Entretien des locaux
- Services (eau, électricité, téléphone)

Autre apport financier :

- Financement sur budget de l'Etat camerounais de plusieurs volets de la mise en œuvre et du suivi/évaluation du DSRP

D.6.2. Apports du Secteur privé

- Points focaux des partenaires du secteur privé impliqués dans la mise en œuvre du Sous-programme

D.6.3. Apports de la Société civile

- Points focaux de la société civile désignés dans les Comités techniques de mise en œuvre.

D.6.4. Apports du PNUD

- Apports logistiques (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, etc.) ;
- Appui substantif relevant de l'assistance technique ;
- Appui financier dans le cadre de la mise en œuvre de certaines activités de certaines composantes du Sous-programme.

D.7 Risques

Les objectifs recherchés et les résultats visés du présent Sous-Programme pourraient toutefois ne pas être atteints en cas de persistance des rigidités structurelles internes que sont notamment le faible taux d'absorption de l'aide au développement et des ressources budgétaire, et l'exécution non satisfaisante du Sous-Programme Réformes structurelles de l'économie.

Tous les efforts des parties impliquées dans ce Sous-Programme et qui visent à minimiser ces risques, et à rechercher des solutions appropriées susceptibles d'avoir une incidence positive sur la réalisation du Sous-Programme seront par conséquent vivement encouragés.

D.8 Obligations antérieures et conditions préalables

Le Gouvernement du Cameroun s'engage à affecter au Sous-Programme les différents cadres supérieurs et autre personnel d'appui mentionnés plus haut au titre de sa contribution dans le mois qui suit la signature du présent Document.

Le Gouvernement s'engage à mettre à la disposition du Sous-Programme des locaux fonctionnels.

Le PNUD et le Gouvernement s'engagent à se consulter lors du recrutement des professionnels (examen conjoint des notices personnelles des candidats proposés) et à ne procéder à leur remplacement que dans les mêmes formes.

Le Document du Sous-Programme est signé par le PNUD et le Gouvernement. L'appui du PNUD sera fourni au projet sous réserve que le PNUD reçoive l'assurance que les conditions énumérées ci-dessus seront remplies.

Si une ou plusieurs de ces conditions ne sont pas remplies, le PNUD pourra à son gré, suspendre son appui ou y mettre fin.

D.9 Examen, Evaluation du Sous-Programme et Rapports

Le Sous-Programme fera l'objet d'une réunion tripartite (ou d'une réunion de Comité de pilotage) de démarrage dans le deuxième mois suivant sa signature pour l'approbation du plan de travail et d'une autre réunion deux mois avant la fin de l'année pour examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de travail. Diverses concertations tripartites pourraient avoir lieu au cours de la période séparant les deux réunions susmentionnées, à la demande du Gouvernement ou à l'initiative du PNUD.

Le Coordonnateur du Sous-Programme préparera un rapport de démarrage le deuxième mois qui suit son entrée en fonction. Il aura en outre la responsabilité d'élaborer les différents rapports d'avancement qui seront nécessaires pour les réunions tripartites. Afin de permettre un suivi efficace, l'agence gouvernementale d'exécution fera préparer par le Coordonnateur du Sous-Programme, un plan de travail ainsi que des plans de suivi sectoriels des diverses composantes.

L'évaluation finale du Sous-Programme sera effectuée au cours du dernier mois de son exécution par un comité comprenant l'agence gouvernementale d'exécution, les agences de réalisation associées et le PNUD. Cette évaluation devra être précédée par une évaluation indépendante et externe.

Conformément aux règles de l'exécution nationale, le Gouvernement s'engage à faire procéder à un audit financier du Sous-Programme annuel selon les procédures NFX et à faciliter toute mission d'audit que le PNUD estimera nécessaire. Dans ce dernier cas, le PNUD s'engage à informer l'autorité de tutelle d'une telle intention.

SECTION E - CONTEXTE JURIDIQUE.

Le présent Document d'Appui au Sous-Programme constitue l'instrument visé à l'article premier de l'accord de base d'assistance conclu entre le Gouvernement du Cameroun et le PNUD signé par les deux parties le 25 Octobre 1991. Aux fins de l'accord type de base, l'agent d'exécution de la République du Cameroun sera le Ministère des Affaires Economiques, de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire à travers le CTS.

Les révisions suivantes peuvent être apportées au présent document d'appui au programme même si elles ne sont revêtues que de la signature du Représentant résidant du PNUD, à condition que ce dernier ait l'assurance que les autres signataires du document d'appui au Sous-Programme n'ont pas d'objection à formuler à propos des changements envisagés :

- les révisions ou compléments apportés aux annexes du document d'appui au programme.
- les révisions n'ayant pas pour effet d'apporter des modifications majeures aux objectifs immédiats, aux produits ou aux activités du projet mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà convenus ou à des hausses de coûts entraînées par l'inflation.
- les révisions annuelles obligatoires ayant pour objectif de réaménager la fourniture d'apports prévus, de refléter une hausse du coût des services d'experts ou d'autres coûts par suite de l'inflation ou de tenir compte du traitement préférentiel accordé pour le remboursement des dépenses d'agence d'exécution.

SECTION F - BUDGET

La contribution financière du PNUD au Sous-programme économique est de 2 950 000 US\$ (soit deux millions neuf cent cinquante mille dollars US) et se répartit comme suit :

- > 658 000 US\$ pour l'appui à la coordination du Sous-programme ;
- > 1 182 000 US\$ pour l'Axe d'intervention « Gestion/Gouvernance macroéconomique » ;
- > 805 000 US\$ pour l'Axe d'intervention « Promotion du Secteur privé » ;
- > 305 000 US\$ pour l'Axe d'intervention « Renforcement de l'intégration régionale et sous-régionale ».



Programme des Nations Unies Pour le Développement
 CAM/03/008 - MISE EN OEUVRE ET SUIVI DSRP
 Budget "A"

Ressources Principales 01 - UNDP-IPF / TRAC - (Trac 1.1.1 &
 Agence d'Exécution NEX - National Execution

Selin	Description	Ag. de Misc. Financement				
		2003	2004	2005	Total	2006-2007
020	CONTRATS					
021	Contrat A					
021.01	Conception basé données actualisées	NEX				
	Produit	50 000	20 000	20 000	50 000	10 000
	rapports avances DSRP	50 000	20 000	20 000	50 000	10 000
	Total	45 000	14 000	21 000	45 000	10 000
021.02	Production rapports nationaux OMD	NEX				
	Produit	50 000	14 000	21 000	50 000	10 000
	rapports provinciaux OMD	50 000	20 000	20 000	50 000	10 000
	Total de la Ligne	50 000	15 000	10 000	50 000	5 000
022	Contrat B					
022.01	Produit résultats travaux analyse	NEX				
	Produit	195 000	69 000	71 000	195 000	35 000
	Total	195 000	69 000	71 000	195 000	35 000
022.99	Total de la Ligne					
	Produit	20 000	4 000	5 000	20 000	5 000
	rapports avances DSRP	20 000	4 000	5 000	20 000	5 000
	Total	20 000	4 000	5 000	20 000	5 000
023	Contrat C					
023.01	Production du NLTPS	NEX				
	Produit	60 000	7 500	17 500	60 000	17 500
	Total	60 000	7 500	17 500	60 000	17 500
023.99	Total de la Ligne					
	Produit	25 000	15 000	15 000	25 000	5 000
	rapports avances DSRP	25 000	15 000	15 000	25 000	5 000
	Total	120 000	22 500	32 500	120 000	22 500
024	Contrat D					
024.01	Contrat Production du RNDH	NEX				
	Produit	60 000	15 000	20 000	60 000	15 000
	Total	60 000	15 000	20 000	60 000	15 000
024.99	Total de la Ligne					
	Produit	60 000	15 000	20 000	60 000	15 000
	rapports avances DSRP	60 000	15 000	20 000	60 000	15 000
	Total	60 000	15 000	20 000	60 000	15 000
025	Contrat E					
025.01	Inventaire des entreprises	NEX				
	Produit	25 000	6 250	6 250	25 000	6 250
	Total	25 000	6 250	6 250	25 000	6 250
025.02	Production annuelles	NEX				
	Produit	35 000	8 750	8 750	35 000	8 750
	Total	40 000	8 750	8 750	40 000	8 750
025.03	Contrat Mise données actualisable	NEX				
	Produit	40 000	10 000	20 000	40 000	10 000
	Total	40 000	10 000	20 000	40 000	10 000
025.04	Finaliser Politique Nationale PME	NEX				
	Produit	40 000	10 000	22 000	40 000	8 000
	Total	40 000	10 000	22 000	40 000	8 000
025.05	Diagnostic qualité et Capital enges	NEX				
	Produit	35 000	3 000	3 750	35 000	8 750
	Total	35 000	3 000	3 750	35 000	8 750



Programme des Nations Unies Pour le Développement
 CMR/03/008 - MISE EN OEUVRE ET SUIVI DSRP
 Budget "A"

Ressources Financières: 01 - UNDP/DPF / TRAC - (Trac 1.1.1.8)
 Agence d'Execution: NEX - National Execution

Sblm	Description	Ag. de Mise: Financement					Total
		2003	2004	2005	2006	2007	
025 00	Programme des Nations Unies Pour le Développement						
025 01	Montant Net	55 000	13 750	16 750	8 750	13 750	
025 02	Total	55 000	13 750	16 750	8 750	13 750	
025 03	Montant Net	25 000	6 000	13 000	6 000	6 000	
025 04	Total	25 000	6 000	13 000	6 000	6 000	
025 05	Montant Net	3 000	70 500	92 500	56 500	32 500	
025 06	Total	3 000	70 500	92 500	56 500	32 500	
025 07	Montant Net	48 000	181 000	221 000	129 000	71 000	
025 08	Total	48 000	181 000	221 000	129 000	71 000	
025 09	Montant Net	50 000	13 000	16 000	10 000	11 000	
025 10	Total	50 000	13 000	16 000	10 000	11 000	
025 11	Montant Net	70 000	22 500	25 000	20 000	2 500	
025 12	Total	70 000	22 500	25 000	20 000	2 500	
025 13	Montant Net	47 000	11 750	25 250	10 000	10 000	
025 14	Total	47 000	11 750	25 250	10 000	10 000	
025 15	Montant Net	50 000	10 000	30 000	10 000	10 000	
025 16	Total	50 000	10 000	30 000	10 000	10 000	
025 17	Montant Net	60 000	20 000	30 000	10 000	20 000	
025 18	Total	60 000	20 000	30 000	10 000	20 000	
025 19	Montant Net	75 000	20 000	20 000	20 000	15 000	
025 20	Total	75 000	20 000	20 000	20 000	15 000	
025 21	Montant Net	40 000	10 000	15 000	5 000	10 000	
025 22	Total	40 000	10 000	15 000	5 000	10 000	
025 23	Montant Net	60 000	10 000	30 000	10 000	10 000	
025 24	Total	60 000	10 000	30 000	10 000	10 000	
025 25	Montant Net	75 000	20 000	30 000	10 000	20 000	
025 26	Total	75 000	20 000	30 000	10 000	20 000	
025 27	Montant Net	40 000	10 000	15 000	5 000	10 000	
025 28	Total	40 000	10 000	15 000	5 000	10 000	
025 29	Montant Net	60 000	10 000	30 000	10 000	10 000	
025 30	Total	60 000	10 000	30 000	10 000	10 000	
025 31	Montant Net	75 000	13 000	18 750	18 750	9 750	
025 32	Total	75 000	13 000	18 750	18 750	9 750	
025 33	Montant Net	80 000	5 000	30 000	15 000	15 000	
025 34	Total	80 000	5 000	30 000	15 000	15 000	
025 35	Montant Net	45 000	6 250	5 250	6 250	6 250	
025 36	Total	45 000	6 250	5 250	6 250	6 250	
025 37	Montant Net	15 000	6 000	6 000	3 000	3 000	
025 38	Total	15 000	6 000	6 000	3 000	3 000	
025 39	Montant Net	15 000	4 000	7 000	4 000	4 000	
025 40	Total	15 000	4 000	7 000	4 000	4 000	
025 41	Montant Net	30 000	10 000	12 210	4 790	3 000	
025 42	Total	30 000	10 000	12 210	4 790	3 000	
025 43	Montant Net	25 000	7 000	12 000	6 000	6 000	
025 44	Total	25 000	7 000	12 000	6 000	6 000	



Programme des Nations Unies Pour le Développement
 CAR/03/008 - MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DSRP
 Budget "A"

Ressources Propriétaires 01 - UNDP-IPF / TRAC - (Trac 1.1.1 &
 Agence d'Execution: NEX - National Execution

Sb/n	Description	Ag. de Mise-Financement	Total				
			2003	2004	2005	2006	2007
	Form-A1 certification ISO	NEX	25 000	7 000	5 000	5 000	6 000
	Montant Net		25 000	7 000	5 000	5 000	6 000
	Total		25 000	7 000	5 000	5 000	6 000
04.1	Service Demande Qualité	NEX	24 600	6 150	6 150	6 150	6 150
	Montant Net		24 600	6 150	6 150	6 150	6 150
	Total		24 600	6 150	6 150	6 150	6 150
04.15	Campagne communautaire NEPAD	NEX	30 000	7 500	8 000	7 500	7 000
	Montant Net		30 000	7 500	8 000	7 500	7 000
	Total		30 000	7 500	8 000	7 500	7 000
04.16	Soutien opération NEPAD	NEX	25 000	6 000	7 000	6 000	6 000
	Montant Net		25 000	6 000	7 000	6 000	6 000
	Total		25 000	6 000	7 000	6 000	6 000
04.17	Seminaires NEPAD formatif projets	NEX	50 000	15 000	25 000	10 000	10 000
	Montant Net		50 000	15 000	25 000	10 000	10 000
	Total		50 000	15 000	25 000	10 000	10 000
04.21	Service évaluation par pairs	NEX	50 000	17 500	24 000	8 500	8 500
	Montant Net		50 000	17 500	24 000	8 500	8 500
	Total		50 000	17 500	24 000	8 500	8 500
04.22	Aliments végétaux Base données Foy	NEX	25 000	6 000	7 000	6 000	6 000
	Montant Net		25 000	6 000	7 000	6 000	6 000
	Total		25 000	6 000	7 000	6 000	6 000
04.23	Service post-format' entreprenariat	NEX	75 000	18 750	20 000	18 750	8 750
	Montant Net		75 000	18 750	20 000	18 750	8 750
	Total		75 000	18 750	20 000	18 750	8 750
04.24	Service formation en gestion spécialisée	NEX	60 000	7 000	15 500	10 000	8 500
	Montant Net		60 000	7 000	15 500	10 000	8 500
	Total		60 000	7 000	15 500	10 000	8 500
04.28	Total de la ligne	-----	1 141 600	312 810	394 690	229 900	147 200
	Montant Net		1 141 600	312 810	394 690	229 900	147 200
	Total		1 141 600	312 810	394 690	229 900	147 200
049	TOTAL DE FORMATION	-----	1 141 600	312 810	394 690	229 900	147 200
	Montant Net		1 141 600	312 810	394 690	229 900	147 200
	Total		1 141 600	312 810	394 690	229 900	147 200
040	EQUIPEMENT						
045	Equipement						
045.21	Equipements durables Comité PI DSRP	NEX	25 000	8 000	5 000	5 000	5 000
	Montant Net		25 000	8 000	5 000	5 000	5 000
	Total		25 000	8 000	5 000	5 000	5 000
045.22	Equipements Charge Investissements	NEX	35 000	14 000	14 000	7 000	7 000
	Montant Net		35 000	14 000	14 000	7 000	7 000
	Total		35 000	14 000	14 000	7 000	7 000
045.23	Equipement durable Unité Coordinat'	NEX	55 000	15 000	15 000	5 000	5 000
	Montant Net		55 000	15 000	15 000	5 000	5 000
	Total		55 000	15 000	15 000	5 000	5 000
045.34	Equipement de Bureau Unité Coordinat'	NEX	35 000	5 000	10 000	10 000	2 000
	Montant Net		35 000	5 000	10 000	10 000	2 000
	Total		35 000	5 000	10 000	10 000	2 000
045.35	Opérations maintenance Unit Coord.	NEX	35 000	7 000	10 137	8 863	8 863
	Montant Net		35 000	7 000	10 137	8 863	8 863
	Total		35 000	7 000	10 137	8 863	8 863
045.99	Total de la ligne	-----	185 000	59 000	54 137	30 863	2 000
	Montant Net		185 000	59 000	54 137	30 863	2 000
	Total		185 000	59 000	54 137	30 863	2 000
049	TOTAL DE EQUIPEMENT	-----	185 000	59 000	54 137	30 863	2 000
	Montant Net		185 000	59 000	54 137	30 863	2 000
	Total		185 000	59 000	54 137	30 863	2 000
050	DIVERS						
052	Coûts des Rapports						

